

Motion des organisations syndicales
présentes au CTPC d'Administration centrale

Séance du 9 mars 2007.

Les organisations syndicales (CFDT – CGT - SPAC/UNSA – SPSCM - CFTC et FO) présentes au Comité Technique Paritaire Central de l'Administration Centrale ce jour, le 9 mars 2007 condamnent les modalités de retour contraint des Agents des Monnaies et Médailles, décision prise unilatéralement par le Directeur de l'EPIC au mépris de ses engagements initiaux.

Choqués par cette décision inacceptable, les syndicats de l'Administration Centrale exigent l'intervention ferme et rapide du Ministre qui exerce la tutelle sur l'établissement.

Nous revendiquons le maintien des agents en place jusqu'au jour de leur nouvelle affectation.